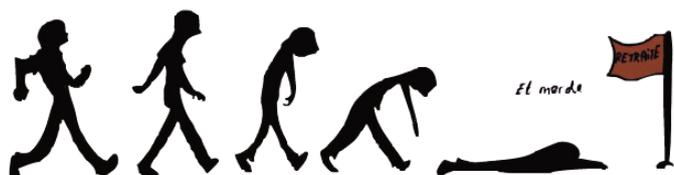


# La perpète, c'est NON !

Les chiffres sont révélateurs ■ En 2009, les 60 ans et plus, représentaient 1,53 % des postier-es ■ En 2018, c'était 8,46 % des collègues ! ■ C'est clair, la contre-réforme de 2010 est passée par là, avec l'âge légal de départ reculé à 62 ans ■ En 2019, le rapport gouvernemental (Delevoye) avance déjà un âge pivot à 64 ans ■ Et demain, combien ?



## Des conditions de travail, de pire en pire !

Dans les services, les collègues fatigués et usés par le boulot sont toujours plus nombreux. Réorg après réorg, la charge de travail ne cesse d'augmenter alors que les effectifs sont en chute libre : - 61 000 emplois en dix ans.

La Poste n'hésitant pas à en pousser un peu plus vers la sortie : entre 2017 et 2018, + 108 % licenciements pour inaptitude !

Dans tous les métiers et toutes les fonctions, face à des conditions de travail toujours plus dures, les personnels en fin de carrière n'ont qu'un but : quitter l'entreprise, 18 000 postier-es en TPAS fin 2018 !

Et paradoxalement, l'âge de la retraite serait encore repoussé ? Pour les plus jeunes (génération 1990), toujours dans le rapport Delevoye, le taux plein ne serait atteint qu'à 66,25 ans !

## SUD PTT revendique :

■ Age légal de départ à 60 ans, à 55 ans pour les métiers pénibles ;

■ 37,5 annuités pour une retraite à taux plein ;

■ Arrêt des réorganisations qui brisent nos vies.

**Le 5 décembre, toutes et tous en grève  
et dans la rue !**

**Le 6 on continue !**

